



Communiqué de Presse

Paris, le 30 juin 2021

**DIGITAL INSURE LANCE SON OFFRE PREVOYANCE « TNS MADELIN »,
100% DIGITALE, EN PHASE AVEC LA REFORME DES PROFESSIONS LIBERALES***

Digital Insure lance son offre TNS Madelin, brique complémentaire au contrat de prévoyance universel « Gan Digital Prévoyance », commercialisé depuis mai dernier, en partenariat avec Groupama Gan Vie, réassuré par SwissRe.

C'est une offre 100% digitale, accessible aussi via API et dotée du tout nouveau processus de sélection médicale Magnum Pure, élaboré par Swiss Re. Elle a été spécialement conçue pour la protection des revenus des Travailleurs Non-Salariés (TNS) et de leur famille, en cas d'arrêt de travail ou de décès. Ce produit exclusif est accessible aux courtiers d'assurance, CGP, réseaux de protection sociale et courtiers de crédit, partenaires de Digital Insure, via sa market place « Multinet Inside ».

La facilité de souscription est un élément essentiel de cette offre. Parce que la détermination des besoins de couverture des TNS nécessite une expertise pointue, Digital Insure a intégré dans ses parcours cette application qui propose automatiquement la meilleure proposition de couverture. Editée avec le soutien de FASST, start up spécialisée dans les parcours de vente en prévoyance, elle permet aux courtiers, même non experts, d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'élaboration d'un conseil de qualité.

Au cœur de l'actualité, la solution tient compte des dernières évolutions réglementaires du marché, notamment la réforme de la couverture en cas d'arrêt de travail des professions libérales qui entre en vigueur ce jeudi 1^{er} juillet.

Fabrice Couturier, co-fondateur de Digital Insure déclare : « *Nous sommes particulièrement heureux de concrétiser cette nouvelle offre qui vient compléter la gamme de prévoyance individuelle que nous avons mise au point récemment avec Groupama Gan Vie et Swiss Re. Cette dernière déclinaison, full digitale, répond aux besoins de couverture des TNS, traditionnellement mal couverts en cas d'arrêt de travail ou de décès et souvent mal informés. Elle va simplifier et sécuriser le travail de nos partenaires courtiers pour approcher leurs clients TNS et revoir leur protection. Et notamment, s'il s'agit de professions libérales, leur proposer de faire un bilan au moment de l'entrée en vigueur de la réforme des IJ des professions libérales* ».

Jean Orgonasi, co-fondateur de Digital Insure confirme : « *Nous avons tenu à ajouter une brique digitale dédiée à notre outil Multinet Inside pour faciliter et accélérer au maximum le choix du conseil pour cette population spécifique que sont les TNS.*

Nous nous sommes tournés vers notre partenaire FASST qui fait partie de l'éco-système tech de Digital Insure et qui a mis au point un outil d'expertise simple et accessible à tous. Associé à une offre produit très bien positionnée au niveau tarifaire, ce service va nous permettre de nous développer rapidement sur le marché des TNS ».

Xavier FAVRE, fondateur de Fasst ajoute : « *L'application que nous avons mise au point avec Digital Insure répond précisément aux besoins de tous les courtiers, quel que soit leur niveau d'expertise et de connaissance. L'agilité de nos solutions permet de faire évoluer rapidement les algorithmes et d'être toujours en phase en temps réel avec les évolutions réglementaires, comme nous venons de le faire pour la réforme des professions libérales ».*

Les points forts de la formule TNS Madelin de l'offre Gan Digital Prévoyance

- Parcours 100% digital avec la sélection médicale Magnum Pure
- Interface de conseil augmenté
- Accessible jusqu'à 20 M€
- Une option senior permettant, en cas d'arrêt de travail, de couvrir l'assuré jusqu'à 70 ans au lieu de 65 ans
- Un mode d'indemnisation adapté : soit forfaitaire, soit calculé en fonction du dernier revenu
- Un type de rente au choix : rente conjoint ou rente éducation
- L'évaluation de l'invalidité basée sur la nature du métier exercé
- Une garantie décès « toutes causes » avec la possibilité de doubler cette garantie en cas d'accident seul
- La prise en charge des affections psy/dos en cas d'arrêt de travail
- Des formalités simplifiées pour les moins de 46 ans

*Rappel du décret : entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021

- Le décret autorise un régime commun aux professions libérales qui vont désormais toutes bénéficier d'indemnités journalières (IJ) en cas d'arrêt de travail, pendant les 90 premiers jours d'arrêt maladie, après un délai de carence de seulement 3 jours.
- Sont concernées toutes les professions membres de la CNAVPL (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales) : chirurgiens-dentistes et sages-femmes, médecins, infirmiers, masseur-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes, vétérinaires, agents généraux d'assurance, experts-comptables, et commissaires aux comptes, officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires, pharmaciens, architectes, agréés en architecture, ingénieurs, techniciens, géomètres, experts, conseils, consultants, notaires.

Limites du décret

1/ L'URSSAF va prélever une cotisation supplémentaire (0,30% du revenu annuel)

2/ Les avocats ne sont pas concernés (ne sont pas affiliés à la CNAVPL)

3/ En l'absence de contrat de prévoyance, cette protection globale reste limitée :

Les indemnités journalières seront égales à seulement 50% du revenu déclaré, avec un maximum de 169 euros/jour pour 2021

Elles ne concernent que les 90 premiers jours d'arrêt de travail

Les frais professionnels ne sont pas pris en charge (ou indemnisés)

La réforme ne contient aucune disposition pour protéger les proches

A propos de Digital Insure :

Fondée en 2013, Digital Insure est un courtier résolument « Tech », spécialisé en assurance emprunteur, prévoyance et santé. Ses parcours 100% digitaux permettent de simplifier et accélérer toutes les étapes, du comparatif des offres à la souscription jusqu'à la gestion de sinistres.

Sa filiale Digital Insure Services propose une gestion sans couture pour le compte d'Assureurs, Mutuelles, Banques et Fintech.

Digital Insure emploie plus de 120 salariés et gère plus de 50 milliards de capitaux assurés.

Membre de la promotion 2020 de French Tech 120, Digital Insure est également classée 1ère Insurtech du classement Frenchweb 500, pour la 2ème année consécutive.

<https://www.digital-insure.fr/>

Contacts presse

Digital Insure :

Veronika Ondrackova / Responsable Communication

09 72 56 42 64 - presse@digital-insure.fr

Kodiac Consulting : Brigitte Michaut / Consultante en communication

06 19 66 38 54 - brigitte.michaut@kodiac.fr

A propos de FASST

FASST, l'accélérateur digital des assureurs, est une startup créée en 2017 par des experts en assurance de personnes et spécialisée dans la création de solutions digitales clés en main pour les assureurs, Mutuelles et courtiers.

L'accélération digitale passe par la mise à disposition de ses clients des données métiers FASST par API (Régimes obligatoire TNS et Obligations des conventions collectives, données entreprises à prospecter...) mais aussi par la création de parcours de souscription full digital, d'extranet distributeurs /clients ou de parcours conseil en seulement quelques semaines grâce à ses API totalement personnalisables.

FASST a été labellisé par le pôle Finance Innovation, sélectionné pour intégrer le programme mondial Microsoft for startup ainsi que le programme Scale Insurance de PWC pour l'ensemble de ses technologies uniques comme Matching l'intelligence artificielle spécialisée en prévoyance et santé ou Flexbranche la plateforme collaborative pour automatiser et diviser par 10 le temps de création et de modification des offres par les assureurs.

<https://www.fasst.io/>